LE PAYSAGE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'ampleur des transformations économiques et sociales

u cours des décennies de l'après-guerre, la France a connu, comme l'ensemble des pays industrialisés, des mutations économiques et technologiques de grande ampleur, accompagnées d'une profonde transformation de la structure sociale de la population. Les progrès économiques ont permis un accroissement sensible de la richesse nationale (PIB), fortement ralenti au début des années 1990, et du pouvoir d'achat ou des revenus des ménages. Ces évolutions sont allées de pair avec une forte élévation des niveaux de formation ou de qualification.

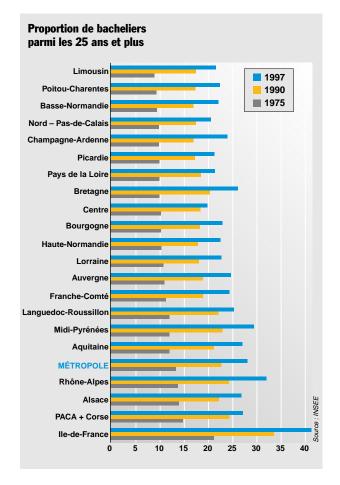
Traduisant le développement continu des scolarités à l'école, et répondant aux exigences économiques nouvelles, la proportion de bacheliers parmi les personnes de 25 ans et plus ne cesse de s'accroître : de 1975 à 1997, elle a plus que doublé, de 12,8 % à 26,9 %.

Dans le même temps l'évolution des emplois et des qualifications conduit à une hausse continue du nombre de cadres (cadres supérieurs, professions libérales et professions intermédiaires, anciennement cadres moyens), notamment dans le secteur tertiaire (les services). Aujourd'hui, un tiers des jeunes scolarisables, de 16 ans ou moins, sont enfants de cadres, contre seulement 19 % en 1975.

L'Ile-de-France se distingue toujours par le nombre de ses diplômés et de ses cadres

Ces évolutions ne manquent pas de rejaillir sur la demande sociale d'éducation et constituent la source de futurs et nouveaux développements : plus les parents ont fréquenté l'école, plus leurs enfants ont de chances de poursuivre avec succès des études longues. Elles ont touché l'ensemble du territoire français, mais en laissant subsister d'importantes disparités géographiques.

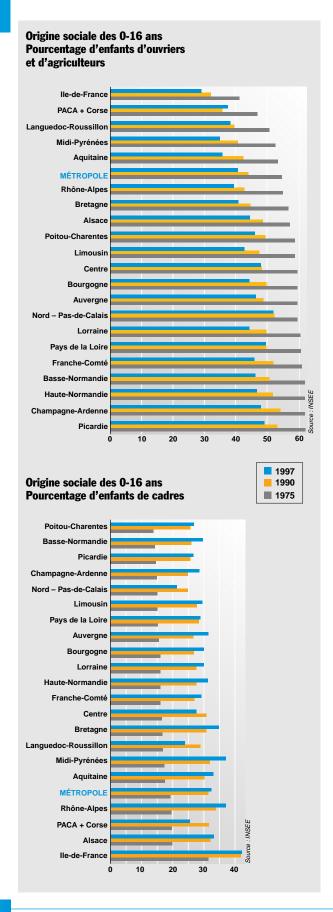
Avec près de 40 % de bacheliers dans la population adulte en 1997 et 42 % d'enfants de cadres, l'Ile-de-France se distingue toujours nettement de la province, loin devant Rhône-Alpes (30,6 % et 37,1 % respectivement) et Midi-Pyrénées (28,1 % et 37,1 %), suivies de l'Aquitaine, l'Alsace et la Bretagne. Les caractéristiques locales du système éducatif et les disparités de scolarisation ne sont évidemment pas seules responsables du maintien de telles différences de structure sociale, liées aussi à l'attirance que les diverses activités économiques peuvent exercer auprès de diplômés ou cadres extérieurs, formés dans d'autres régions. Ces phénomènes migratoires bénéficient à l'Ile-de-



France, la région toulousaine, Rhône-Alpes mais également à la Haute-Normandie. Ils jouent à l'inverse en défaveur de régions comme la Picardie ou le Nord – Pas-de-Calais qui, malgré les progrès scolaires réalisés, continuent de perdre nombre de leurs diplômés lors de l'entrée dans la vie active, comme certaines régions méridionales.

En l'espace de 22 ans, essentiellement à la fin des années 1970 et au début des années 1980, la part des cadres parmi les parents d'élèves a gagné 13 points, au détriment des milieux ouvriers et d'agriculteurs, dont les jeunes de 16 ans et moins ne sont plus majoritairement issus (- 14 points, de 54,7 % en 1975 à 40,7 % en 1997). Ce profond mouvement, qui apparaît plus prononcé dans certaines zones rurales, Aquitaine, Limousin, Normandie ou en Rhône-Alpes et Lorraine, que dans le Nord et en Picardie, semble s'amortir durant les années 1990 (le poids des cadres diminuant même, selon

Le paysage économique et social



l'enquête emploi, dans les régions du midi méditerranéen, ce que pourraient confirmer les données bientôt disponibles du nouveau recensement national de mars 1999).

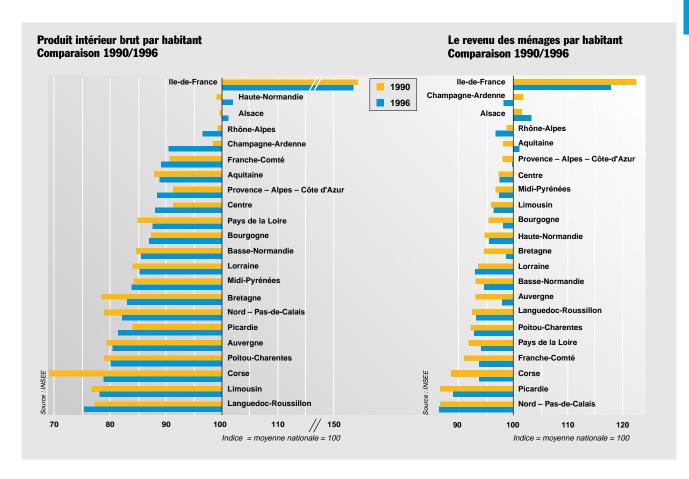
L'Ile-de-France reste nettement plus riche que la province

La transformation et la modernisation de l'activité économique, la formation accrue de la population active ont conduit à de nouveaux progrès de la richesse nationale, bien plus sensibles toutefois de 1982 à 1990 (+ 22 % en francs constants) que de 1990 à 1996 (+ 7 %, la hausse du PIB reprenant sur un rythme plus soutenu en 1997 et 1998). Cette richesse reste assez inégalement répartie entre les régions françaises, puisque l'Ile-de-France voit son PIB par habitant dépasser de 54 % la moyenne nationale, sans changement notable au cours des années 1990. L'opposition reste forte avec le reste du territoire, où seules l'Alsace et la Haute-Normandie atteignent la movenne nationale (134 770 F en 1996). Révélatrices d'une plus ou moins grande vitalité économique, de telles différences peuvent induire des demandes et des investissements en matière éducative, variables d'une région à l'autre.

Dans des régions méridionales et rurales comme l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon, le Limousin ou Poitou-Charentes, la richesse par habitant reste de 20 % inférieure à la moyenne nationale, aussi bien en 1996 qu'en 1990. Les situations évoluent cependant quelque peu, avec d'assez nets progrès en Corse et Bretagne, et des reculs relatifs en Picardie ou Champagne Ardenne.

Des revenus des ménages moins disparates que les richesses économiques régionales

La richesse économique d'une région, notamment fonction de l'activité des entreprises qui y sont implantées, ne profite pas nécessairement à ses habitants. On peut alors dresser la carte des « revenus des ménages », qui fait apparaître un paysage légèrement différent et nettement moins disparate. Si l'on retrouve en tête les ménages de l'Ile-de-France, leurs revenus ne dépassent cette fois la moyenne nationale (94 000 F) que de 18 % en 1996, avec de surcroît une tendance à la réduction des écarts (- 5 points en six ans). En province, seuls les ménages alsaciens, et maintenant aquitains, figurent au-dessus de la moyenne nationale. La Corse, le Languedoc-Roussillon et Poitou-Charentes sont toujours en deçà de la moyenne, mais dans de moindres proportions, et devancent aujourd'hui des régions plus industrialisées comme la Picardie et le Nord – Pas-de-Calais.



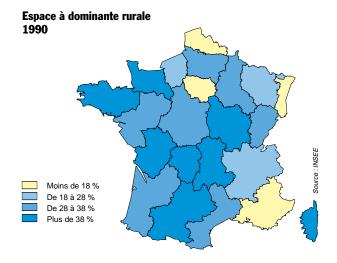
Au cours des années 1990, richesses et revenus progressent davantage en Bretagne et Pays de la Loire qu'en Champagne-Ardenne

Les situations des régions selon leur richesse économique et celle de leurs ménages ne sont donc pas identiques et n'évoluent pas toujours dans le même sens. On note cependant, ces dernières années, des progrès concordants en Bretagne, Corse, Pays de la Loire, tandis que la Champagne-Ardenne connaît un recul relatif par rapport aux autres régions, qui semble maintenant enrayé dans le Nord – Pas-de-Calais.

Ce portrait des situations économiques et sociales respectives mérite d'être complété par une double opposition, sans doute « réductrice », entre régions à dominante rurale ou urbaine, comme entre celles où les activités tertiaires ou bien industrielles sont plus particulièrement développées.

La ruralité peut d'abord s'apprécier au travers de l'activité économique, et du nombre de personnes employées dans le secteur agricole : il n'a cessé de diminuer, pour représenter aujourd'hui moins de 5 % de l'ensemble des actifs en métropole, mais plus de 8 % dans le quart Sud-Ouest, en Bretagne, Champagne-Ardenne et Basse-Normandie. Ce recul est allé de pair avec une urbanisation et une concentration croissantes des populations, compensé par un dépeuplement des « espaces à dominante rurale »

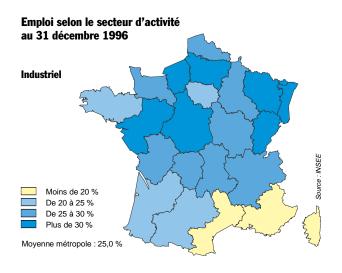
(tels que l'INSEE les définit), qui, dans les régions agricoles mentionnées, regroupent 40 % de la population, contre 20 % en Haute Normandie et Rhône-Alpes, environ 10 % en Alsace ou Provence, et moins encore dans le Nord et en Ile-de-France. De telles variations, révélatrices d'une plus ou moins grande dispersion de l'habitat, ne sont évidemment pas sans conséquence sur les conditions d'accueil et de scolarisation des enfants.

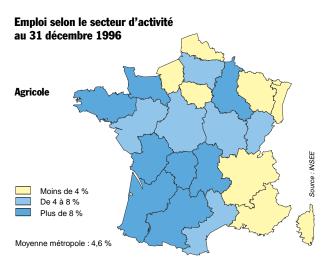


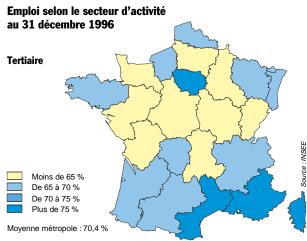
Le paysage économique et social 9

Les activités industrielles, elles aussi, ont vu leur poids relatif décliner régulièrement lors des dernières décennies ; elles ne regroupent plus aujourd'hui qu'un quart des actifs, et demeurent mieux représentées dans la moitié Nord de la France : en Franche-Comté et Alsace, suivies de la Haute-Normandie et de la Picardie, puis de nouvelles régions comme le Centre et les Pays de la Loire.

Porté par le développement intense des services (en particulier dans les domaines de l'enseignement, du médical et paramédical, des activités culturelles ou de loisir, des services financiers ou aux entreprises), le secteur tertiaire est devenu partout dominant. Ce mouvement général laisse cependant l'Ile-de-France et le Midi méditerranéen en situation avancée : près de 80 % de leurs actifs travaillent dans le secteur tertiaire, soit 20 points de plus qu'en Franche-Comté







Régions	PIB par habitant			Revenu des ménages par habitant		
	Indice en 1990	Montant en 1996	Indice (1996)	Indice en 1990	Montant en 1996	Indice (1996)
Alsace	99,6	136 312	101,1	101,6	97 108	103,3
Aquitaine	87,9	119 828	88,9	98,1	95 070	101,1
Auvergne	79,5	108 501	80,5	93,1	92 046	97,9
Bourgogne	87,4	117 220	87,0	95,5	92 261	98,2
Bretagne	78,6	111 964	83,1	94,6	92 749	98,7
Centre	91,3	118 660	88,0	97,3	91 636	97,5
Champagne-Ardenne	98,4	122 015	90,5	101,9	92 358	98,3
Corse	69,2	106 350	78,9	88,6	88 092	93,7
Franche-Comté	90,7	120 172	89,2	91,0	88 113	93,7
lle-de-France	153,9	207 278	153,8	122,6	110 841	117,9
Languedoc-Roussillon	77,3	101 553	75,4	92,4	87 573	93,2
Limousin	76,7	105 392	78,2	95,9	90 590	96,4
Lorraine	84,1	114 976	85,3	93,5	87 444	93,0
Midi-Pyrénées	84,3	113 069	83,9	96,7	91 579	97,4
Nord – Pas-de-Calais	79,0	110 783	82,2	86,6	81 264	86,5
Basse-Normandie	84,7	115 300	85,6	93,1	88 940	94,6
Haute-Normandie	99,1	137 351	101,9	94,7	89 859	95,6
Pays de la Loire	85,0	118 104	87,6	91,8	88 440	94,1
Picardie	84,1	109 835	81,5	86,6	83 608	89,0
Poitou-Charentes	79,0	108 006	80,1	92,2	87 293	92,9
Provence – Alpes – Côte d'Azur	91,3	119 211	88,5	98,0	93 779	99,8
Rhône-Alpes	99,3	130 178	96,6	98,7	90 961	96,8
Métropole	100,0	134 770	100,0	100,0	93 993	100,0

Le paysage économique et social